

PILOTAGE SELECTION OFFENSIVE

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	6
rapport du commissaire aux comptes	9
comptes annuels	11
<i>bilan</i>	12
<i>actif</i>	12
<i>passif</i>	13
<i>hors-bilan</i>	14
<i>compte de résultat</i>	15
<i>annexes</i>	16
<i>règles & méthodes comptables</i>	16
<i>évolution actif net</i>	19
<i>compléments d'information</i>	20
inventaire	27

Société de gestion	ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	CONSEILS ET ASSOCIES DFK International - 50, avenue de Wagram - 75017 Paris Représenté par Monsieur Jean-Philippe Maugard

informations concernant les placements et la gestion

Classification : OPCVM « Actions des pays de l'Union européenne ».

Fonds de fonds : Jusqu'à 100% de l'actif net.

Affectation des résultats : Fonds de capitalisation.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du Fonds est de surperformer son indicateur de référence (STOXX Europe 600, dividendes nets réinvestis), principalement via des OPCVM, sur un horizon de placement supérieur à 8 ans.

Indicateur de référence : STOXX Europe 600, dividendes réinvestis.

L'indice STOXX Europe 600, dividendes nets réinvestis, libellé en euro, est calculé et publié en temps réel par le fournisseur d'indices STOXX. Les actions entrant dans la composition de l'indice STOXX Europe 600 sont issues des 600 valeurs les plus importantes de 18 pays européens. Les actions de l'Indice couvrent tous les secteurs économiques, et sont choisies pour leur niveau de capitalisation boursière, leur liquidité et leur poids sectoriel. Plus d'informations concernant la composition et les règles de fonctionnement de l'indice sont disponibles sur www.stoxx.com

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : Le gérant du Fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire visant à atteindre l'objectif de gestion par le biais de l'utilisation de différents OPC et au travers d'une diversification de ses investissements et de l'utilisation de produits dérivés aux fins d'exposer ou de couvrir le portefeuille aux risques de marché de manière plus efficiente.

Le processus d'investissement est bâti autour de deux étapes, à savoir :

- 1- analyse de l'environnement macroéconomique mondial, de l'évolution des marchés et anticipation de l'évolution des marchés, permettant la détermination de l'allocation géographique ;
- 2- à la suite des décisions prises en matière d'allocation, la construction du portefeuille est mise en place en fonction d'une analyse quantitative et qualitative des fonds.

La sélection des OPC s'opère dans un large univers d'investissement composé de plusieurs milliers de fonds.

Dans la première étape quantitative, les ratios de performance corrigée du risque sur une période en accord avec l'horizon de placement conseillé sur les fonds sont calculés. Le « risque », représente la volatilité et la baisse maximale aussi bien en absolu qu'en relatif par rapport à l'indice de référence du Fonds.

Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les fonds offrant de manière récurrente les meilleurs ratios performance corrigée du risque sur des périodes homogènes. Les gérants des fonds étudiés sont audités sur leur processus de gestion, moyens mis en place et les résultats obtenus. Les gérants sont sélectionnés à l'issue de cette étape qualitative.

L'univers d'investissement est composé de fonds investi à 75% minimum de l'actif net au sein des pays membres de l'Union Européenne, ainsi qu'en Islande et en Norvège Le solde de l'actif net des fonds sous jacent pourra être investi sur les pays de l'OCDE et les pays émergents.

Le Fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Le Fonds pourra être investi de 90% minimum à 105% maximum de son actif net sur les marchés actions de toutes tailles de capitalisation. L'exposition aux marchés actions de l'Union Européenne sous forme d'OPC et/ou de dérivés ne pourra pas descendre en dessous de 60% de l'actif net.

Le Fonds pourra également être exposé aux matières premières à hauteur de 30% de son actif net via des OPC investissant dans des sociétés appartenant à ce secteur.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques identifiés par la Société de Gestion et présentés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque de tout investissement qu'il effectue avec le cas échéant l'aide d'un conseiller en investissement financier et de bien vérifier que l'investissement envisagé est en adéquation avec sa situation financière et sa capacité à prendre des risques financiers.

Vous pouvez vous référer au document d'Informations Clés pour l'Investisseur afin de savoir dans quelle catégorie de risque est classé votre Fonds.

A titre principal, le Fonds sera exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital

Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Ce risque est lié au style de gestion qui repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants ou sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds dépend donc de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché ou sur les valeurs. Ce risque peut engendrer pour le porteur une baisse de la valeur liquidative et/ou une perte en capital.

Risque actions

Le Fonds est investi, directement ou indirectement, sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative du Fonds pourra être amenée à baisser.

Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations

Le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations. Les variations de leurs cours sont plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations, pouvant donc engendrer de fortes variations de la valeur liquidative du Fonds. Par ailleurs, le volume réduit de ces marchés peut présenter un risque de liquidité. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions, notamment, en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'évolution du prix des matières premières

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. En conséquence, ces expositions peuvent s'avérer défavorables notamment en cas de repli du dit secteur, en l'absence de liquidité sur ce marché, si les prévisions du gérant s'avèrent erronées ou si la conjoncture, notamment géopolitique, devient défavorable aux matières premières et pourra impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations.

Risque de liquidité des actifs sous jacents

Le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque pays émergents

Ce risque est lié aux conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le Fonds est exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales et être affectés par divers types de perturbations (comme l'évolution de la fiscalité, de la stabilité politique ou un manque de liquidité temporaire sur ces valeurs). Ces perturbations peuvent entraîner des problèmes de règlement/livraison susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions pouvant entraîner ainsi une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risques accessoires

Risque de change

Ce risque est lié aux portefeuilles investis totalement ou partiellement en titres libellés en devises hors Union Européenne, et réside dans la variation du prix des devises par rapport à la devise de référence du Fonds. Ainsi, un titre, dont la valorisation dans sa devise ne changerait pas, est néanmoins affecté par les variations de cette devise face à l'euro et peut, par conséquent, faire varier à la baisse la valeur liquidative du Fonds.

Garantie ou protection : Néant (ni le capital, ni un niveau de performance n'est garanti).

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs.

Profil type de l'investisseur : Ce Fonds est destiné aux investisseurs désirant s'exposer fortement via une allocation tactique aux marchés de taux et d'actions sur une durée de placement recommandé de huit ans et sont prêts à accepter les risques découlant d'une telle exposition.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse/patrimoine personnel, de vos besoins actuels et à un horizon de 8 ans, mais également de votre souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds.

Durée de placement recommandée : 8 ans.

Régime fiscal : Le Fonds est éligible au PEA. Le fonds peut servir de support aux contrats d'assurance-vie.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.*
- *De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur www.oddomeriten.eu ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF ASSET MANAGEMENT - 12 boulevard de la Madeleine 75009 Paris ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 15 mai 2012.*
- *Date de création du FCP : 1^{er} juin 2012.*

rapport d'activité

Environnement économique :

Les douze mois écoulés auront avant tout été politiques, avec les élections américaines, puis néerlandaises et françaises. Le contexte macroéconomique a lui été peu volatile.

En ce qui concerne les élections, le consensus a été pris à contrepied, et ce sur deux plans : au niveau du vote lui-même d'abord, et des conséquences sur les marchés financiers ensuite. Les élections parlementaires néerlandaises et la nette défaite de l'extrême droite, comme le score de M. Macron au premier tour de la présidentielle française ne constituaient pas non plus le scénario central des investisseurs. Ensuite, une forte volatilité était attendue dans le cas d'une élection de M. Trump ; il n'en fut rien passé le choc initial. Côté européen, les institutions et le processus d'intégration du continent se trouvent renforcés après les dernières élections, et celle de Mme Merkel cet automne viendrait compléter un ensemble de bonnes nouvelles pour l'Europe.

A l'inverse, du côté de la macroéconomie, le consensus a plutôt bien anticipé la sortie des risques déflationnistes, la croissance de la zone Euro ayant néanmoins largement surpris, positivement. Les anticipations sur la croissance globale ont cessé de se détériorer à l'automne 2016, de manière synchronisée avec la stabilisation des prix du pétrole, au-dessus de 45 USD le baril de WTI. La croissance de la zone euro n'a cessé d'accélérer, et les anticipations d'être revues à la hausse : de 1.2% pour 2017 fin août 2016 à 1.9% fin juin 2017. Le Japon a également participé au mouvement reflationniste, alors que les Etats-Unis ont, sur la même période, affiché une certaine stabilité et le Royaume Uni un déclin. Actuellement, la croissance mondiale se situe légèrement au-dessus de son potentiel, il est vrai largement révisé en baisse post crise financière. En matière d'inflation, la hausse des prix a légèrement augmenté sur la période, aidée par le rebond des prix des matières premières. Entre le ralentissement du côté des émergents et la hausse du côté des développés, elle a gagné près de 1% au 2ème semestre 2016, mais en a reperdu la moitié depuis. Actuellement le ralentissement de l'inflation hors éléments volatiles commence à inquiéter.

Les banques centrales et la conduite des politiques monétaires ont donc encore été et sont toujours au centre du jeu. D'une manière générale, la tendance observée est cependant à un biais plus neutre, tout en maintenant des conditions monétaires très souples. La Fed est la plus avancée dans le cycle de normalisation, suivi de BCE, la Banque du Japon conservant jusqu'à nouvel ordre son biais accommodant. D'une manière générale, on peut aussi constater que les cycles répondent aujourd'hui beaucoup plus aux cycles locaux qu'à un contexte global.

Du côté des risques géopolitiques, ils ont baissé dans un sens, mais sont encore largement présents. En effet, M. Trump s'est montré beaucoup moins agressif qu'annoncé envers bon nombre de pays émergents. Mais de l'autre, les tensions entre les Etats-Unis et la Chine s'accroissent, le Proche et Moyen-Orient paraissent toujours aussi compliqués, en particulier entre les différentes branches de l'islam, les relations entre l'Inde et le Pakistan ont empiré et, en Afrique, les sujets de préoccupation ne sont pas moins nombreux cette année. En Mer de Chine du Sud, la « loi du plus fort » prévaut pour l'instant, et la crise russo-ukrainienne n'est pas terminée.

Politique d'investissement

Le fonds Pilotage Sélection Offensive a été exposé aux marchés actions européens à pratiquement 100% sur l'ensemble de l'exercice écoulé, reflétant en cela une stratégie d'investissement favorable aux actions européennes sur la période.

Autant la thématique valorisation avait pénalisé la performance absolue et relative de Pilotage Sélection Offensive sur le précédent exercice, autant elle a participé à la bonne dynamique du fonds cette année. Portée par le redressement des banques (+41% sur la période), elles-mêmes soutenues par la hausse des taux d'intérêt et la résolution de certains risques systémiques en Europe du Sud, la thématique « valorisation » affiche une performance presque deux fois plus importante que celle « croissance » (respectivement +21.6% et +12.4%). On notera ainsi les progressions de Oddo European Banks (+42%), R Conviction Euro (+36%) ou encore Oddo Active Smaller Companies (+28%).

De plus, la sous-performance des marchés anglais et suisses, sur lesquels le fonds était sous-investi, a également participé à la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence. En effet, pendant que le MSCI EMU progressait de plus de 23% sur la période écoulée, la hausse du marché suisse était de 11% (en Euro) tandis que celle des actions anglaises n'était que de 9% (en Euro également).

Enfin, parmi les mouvements que nous avons réalisés l'année dernière, nous pouvons signaler que nous avons investi sur deux nouveaux fonds sous-jacents : Herderson Euroland, avec un positionnement plutôt « value » tout en étant moins volatile que d'autres fonds sur cette thématique ; Norden pour être exposé aux pays scandinaves. Nous avons également renforcé les investissements sur le fonds indiciel sur le secteur de l'énergie. Ces achats ont été compensés par la diminution des poids de Jo Hambro Select Values, Allianz Europe Growth, EdR Europe Synergy et Objectif Alpha Euro.

En fin de période, nous avons commencé à réduire la sous-exposition sur le marché anglais en renforçant le poids du fonds Schroder UK Opportunities (et donc la devise également).

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Titre	Acquisition	Cession	Devise
LYXOR ETF MSCI EMU	1 790 014.83		EUR
LYXOR ETF MSCI EMU		1 734 225.34	EUR
HENDERSON HORIZ-EUROLND-ID2	577 399.02		EUR
SCHRODER ISF-UK OPP-CA GBP	364 018.11		EUR
AMUNDI ETF FTSE 100 UCITS ET	308 351.10		EUR
LYXOR UCITS ETF FTSE 100		279 917.80	EUR
LYXOR UCITS ETF FTSE 100	277 209.34		EUR
OBJECTIF ALPHA EURO A Sicav		202 060.18	EUR
OBJECTIF ALPHA EURO A Sicav	164 905.22		EUR
AMUNDI ETF FTSE 100 UCITS ET		157 098.59	EUR

Performances :

Sur la période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017, Pilotage Sélection Offensif affiche progression de 17.85% et surperforme assez nettement son indice de référence (+16.3% pour le Stoxx 600). De plus, sa volatilité (9.54%) est restée inférieure à celle de l'indice (9.8%).

Perspectives 2018 :

Avec la réduction des risques politiques au cours des derniers mois, notre scénario central reste p celui d'une reprise macroéconomique graduelle, avec une rotation géographique et sectorielle. Malgré son accélération, la croissance globale sur l'ensemble de l'année 2017 restera en deçà des normes historiques, autour de 3% - et 3.5%. L'inflation, en particulier dans les pays développés (hors Royaume Uni et Canada), reste la grande absente de la reprise.

D'ici la fin de l'année 2017, la Fed pourrait procéder à une troisième hausse de ses principaux taux directeurs mais surtout, annoncer le début d'une réduction passive (par voie de non réinvestissement de papiers arrivant à maturité) de son bilan. Et la BCE pourrait faire de même dès septembre, mais sans modifier les niveaux de taux. La Banque d'Angleterre sera elle probablement obligée de prendre des mesures au regard de ses niveaux d'inflation. Et la banque centrale chinoise durcit les conditions de liquidité de son système financier depuis quelques mois déjà. Autrement dit, le monde est désormais bien engagé sur la voie de la normalisation monétaire, même si celle-ci restera très graduelle.

L'évolution des salaires comme des comportements d'épargne des ménages américains jouera encore un rôle clé. L'Europe devrait poursuivre son rebond sur des bases solides, avec une croissance dorénavant très au-dessus de son potentiel et un taux de chômage qui poursuit sa décrue.

D'où pourrait venir les surprises, et plus de volatilité, durant les prochains mois ? Peut-être simplement d'un retour à la normale d'un certain nombre variables. En premier lieu, de l'inflation, qui est la grande absente du dynamisme macroéconomique actuel. Si les banques centrales nous assurent de son retour éminent, de moins en moins d'investisseurs semblent y croire. Aussi, son retour provoquerait probablement un ajustement des prix des actifs. Ensuite, la poursuite de l'ajustement du dollar peut obliger les investisseurs à des ajustements importants de portefeuilles.

Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêt du Fonds : voir bilan ci après.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM :** la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.
- **Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance :**

L'OPCVM ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères ESG sont accessibles sur le site internet de Oddo BHF Asset Management à l'adresse : www.am.oddo-bhf.com.

- **Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA : 98.27%**
- **Part des revenus éligible à l'abattement de 40% de l'article 158 du Code Général des Impôts : NEANT**

Déontologie

• **Contrôle des intermédiaires**

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.

• **Frais d'intermédiation**

Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document «Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation» sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.

• **Droits de vote**

Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

• **Informations sur la politique de rémunération**

Oddo BHF AM SAS a mis en place une politique de rémunération applicable au personnel détaillant les principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Oddo BHF AM SAS.

Les grands principes sont accessibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse : www.am.oddo-bhf.com.

Les mesures liées au paiement de la rémunération variable, qui doivent s'appliquer sur un exercice entier de performance ne s'appliqueront qu'à partir de 2017, soit dans le rapport annuel publié en janvier 2018.

Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Le fonds n'a pas eu recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille et aux instruments financiers dérivés.

Changements intervenus au cours de l'exercice

Changement de nom de la société de gestion le 22/05/2017 : Oddo Meriten AM SAS devient Oddo BHF AM SAS.

Information SFTR

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

rapport du commissaire aux comptes

FCP PILOTAGE SELECTION OFFENSIVE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 29 septembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 29 septembre 2017

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion de votre Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 29 septembre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement PILOTAGE SELECTION OFFENSIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion de votre Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPC, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et exposés dans les "Règles et méthodes comptables" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

*F.C.P. PILOTAGE SELECTION OFFENSIVE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 29 septembre 2017*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Fonds établi par sa Société de gestion, et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes
CONSEILS ASSOCIES S.A.



Jean-Philippe MAUGARD

comptes annuels

BILANactif

29.09.2017

30.09.2016

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	9 502 447,14	6 795 661,13
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 502 447,14	6 795 661,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS		
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	174 697,83	164 620,55
Liquidités	174 697,83	164 620,55
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	9 677 144,97	6 960 281,68

BILAN passif

	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	9 611 098,70	7 198 362,18
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	139 275,57	-189 561,02
• Résultat de l'exercice	-80 818,45	-54 317,60
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	9 669 555,82	6 954 483,56
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	7 538,83	5 745,81
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 538,83	5 745,81
Comptes financiers	50,32	52,31
Concours bancaires courants	50,32	52,31
Emprunts	-	-
Total du passif	9 677 144,97	6 960 281,68

HORS-bilan

29.09.2017

30.09.2016

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	9 155,82	16 543,47
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	9 155,82	16 543,47
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-420,53	-75,10
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-420,53	-75,10
Résultat sur opérations financières (I - II)	8 735,29	16 468,37
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-84 067,35	-70 216,80
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-75 332,06	-53 748,43
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-5 486,39	-569,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-80 818,45	-54 317,60

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :
- l'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative.

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative.

Places de cotations nord et sud américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative.

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation.

En particulier, les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- les contrats (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes : Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si diffèrent du dernier cours.

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si diffèrent du dernier cours.

Places de cotations nord et sud américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si diffèrent du dernier cours.

En cas de non cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la

contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPCVM détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des revenus : Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction : Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (commissaire aux comptes, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1% TTC
Frais indirects maximum Frais de gestion indirect	Actif net	1.5% TTC
Commission de surperformance	N/A	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement : - Dépositaire : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières et produits monétaires entre 8 et 80 euros HT OPCVM : entre 6 et 18 euros HT Instruments monétaires et dérivés entre 5 et 10 euros HT

Modalités de calcul et de partage de la rémunération sur les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Pour les opérations de cessions temporaires de titres (mises en pension), la rémunération issue de ces opérations diminuée des coûts opérationnels facturés par la contrepartie pouvant aller jusqu'à 50% de cette rémunération, est intégralement reversées au Fonds.

En ce qui concerne les opérations d'acquisitions temporaires de titres (prise en pension), le Fonds est directement contrepartie aux opérations et perçoit l'intégralité de la rémunération. La Société de Gestion ne perçoit aucune rémunération au titre des opérations d'acquisitions et de cessions temporaire de titres.

Le Fonds a pour prestataire dans le cadre des opérations de cessions temporaire de titres un établissement de crédit dont le siège est situé dans un Etat de l'Union européenne. Ce prestataire agira de manière indépendante du Fonds et sera systématiquement en tant que contrepartie des opérations sur le marché. Ce prestataire pourra appartenir au groupe Oddo. L'ensemble de ces frais est présenté toutes taxes comprises.

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

es
es
X
e
n
n
e

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changement intervenu : Néant.

Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (*Non certifiés par le commissaire aux comptes*)

Changement intervenu : Néant.

Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation du résultat.



2 évolution actif net

Devise	29.09.2017	30.09.2016
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	6 954 483,56	7 371 691,02
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	8 323 104,03	4 662 736,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-6 879 629,55	-4 959 161,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	156 720,43	88 010,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 069,23	-268 695,73
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	17 089,16
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 569,65	-526,95
Frais de transaction	-3 695,88	-7 397,44
Différences de change	11 051,27	-39 555,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 202 492,90	145 641,81
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 141 278,39</i>	<i>-61 214,51</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-61 214,51</i>	<i>-206 856,32</i>
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-1 599,53
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	<i>1 599,53</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-75 332,06	-53 748,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	9 669 555,82	6 954 483,56

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	174 697,83
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	50,32
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	174 697,83	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	50,32	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	USD	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	378 926,20	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	7 045,92	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	50,32	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances			
Opérations de change à terme de devises :			-
Achats à terme de devises			-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises			-
Autres Créances :			-
-			-
-			-
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-
Dettes			7 538,83
Opérations de change à terme de devises :			
Ventes à terme de devises			-
Montant total négocié des Achats à terme de devises			-
Autres Dettes :			
Frais provisionnés			7 538,83
-			-
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	48 296,9846	8 323 104,03	40 180,8674	6 879 629,55
Commission de souscription / rachat		459,50		-
Rétrocessions		459,50		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,00
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	2 208 963,93
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	29.09.2017	30.09.2016
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-80 818,45	-54 317,60
Total	-80 818,45	-54 317,60
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-80 818,45	-54 317,60
Total	-80 818,45	-54 317,60
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.09.2017	30.09.2016
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	139 275,57	-189 561,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	139 275,57	-189 561,02
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	139 275,57	-189 561,02
Total	139 275,57	-189 561,02
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.09.2017	30.09.2016	30.09.2015	30.09.2014	30.09.2013
Actif net	9 669 555,82	6 954 483,56	7 371 691,02	5 456 468,00	2 202 617,83
Nombre de parts en circulation	53 243,7144	45 127,5972	47 019,0521	36 090,6078	15 758,7483
Valeur liquidative	181,6	154,10	156,78	151,18	139,77
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,09	-5,40	6,95	10,48	17,56

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 1^{er} juin 2012.

4 inventaire au 29.09.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>O.P.C.V.M.</i>						
LU0256839191	AGIF EU EQ GR AD CLASS A (EUR)	PROPRE	1 920,00	476 083,20	EUR	4,92
FR0010718874	AMUNDI ETF MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR	PROPRE	4 736,00	534 741,76	EUR	5,53
FR0010655753	AMUNDI ETF MSCI SWITZERLAND INDEX	PROPRE	2 062,00	533 130,10	EUR	5,51
LU1437025023	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI ETF FISE 100	PROPRE	1 569,00	1 080 099,60	EUR	11,17
FR0010838284	CPR SILVER AGE I	PROPRE	1 487,00	338 470,94	EUR	3,50
LU1102947196	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND SICAV	PROPRE	3 041,00	613 947,49	EUR	6,35
LU0196034820	HENDERSON HORIZON EUROLAND FD I2 EUR CAP	PROPRE	39 246,00	586 727,70	EUR	6,07
IE0032904330	J O HAMBRO CAP MANA UMBRELLA E	PROPRE	94 559,00	359 607,88	EUR	3,72
FR0010344960	L O & GAS U ETF	PROPRE	2 965,00	117 087,85	EUR	1,21
FR0007085501	LYXOR MSCI EMU DR UCITS ETF PARTS D EUR	PROPRE	1 800,00	88 380,00	EUR	0,91
FR0011468602	METROPOLE SELECTION W	PROPRE	1 672,00	465 785,76	EUR	4,82
FR0000299356	NORDEN	PROPRE	709,00	145 118,12	EUR	1,50
FR0010828913	OBJECTIF ALPHA EUR A	PROPRE	1 284,00	616 409,88	EUR	6,37
FR0011606276	ODDO ACTIVE SMALLER COMPANIES	PROPRE	186,50	369 861,21	EUR	3,83
FR0010251108	ODDO AVEN EUR CI EU PARTS FCP	PROPRE	1,54	537 380,83	EUR	5,56
FR0011156215	ODDO EUROPEAN BANK B 3 DEC	PROPRE	4,60	681 453,66	EUR	7,05
FR0010576728	ODDO GENERATION B	PROPRE	2,50	620 268,23	EUR	6,41
LU0329233133	PIONEER EUROLAND EQ H EUR C	PROPRE	267,00	423 688,95	EUR	4,38
FR0010839555	R CONVICTION EURO I	PROPRE	3,2228	535 277,78	EUR	5,54
LU0995123006	SCHRODER INTL SELECTION FUND UK OPP CC C.	PROPRE	2 980,00	378 926,20	GBP	3,92
Total O.P.C.V.M.				9 502 447,14		98,27
Total Valeurs mobilières				9 502 447,14		98,27
<i>Liquidités</i>						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	167 651,91	EUR	1,73
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	7 045,92	GBP	0,07

PILOTAGE SELECTION OFFENSIVE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	-50,32	USD	-0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				174 647,51		1,81
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-7 538,83	EUR	-0,08
Total FRAIS DE GESTION				-7 538,83		-0,08
Total Liquidites				167 108,68		1,73
Total PILOTAGE SELECTION OFFENSIVE				9 669 555,82		100,00